

( 4 )

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisses communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Deux-ans-huitante-huit francs, dont deux-cent quarante par la Commune et quarante-huit pour la bourse des pauvres en argent, le résidu joint en outre d'une parcelle de bois comme un bourgeois.

A Gilly le 15 Mars 1799.

Jacques Abram Forestier

( 1 )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

Parlequin

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

un village

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

une Commune

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

De la paroisse de Brévins, de l'agence de Parlequin

d. District

de Rolle

e. Canton

Canton Lemane

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

Outre le village il y a quinze maisons, qui sont éloignées de dix minutes

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école,

Cette maison n'a point de nom particulier

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Vingt-deux enfants, un de la maison, dont est parlé cy dessus

N. P.

( 2 )

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

*a la distance d'une lieue de l'école de Tautouquin  
sont les écoles de Vertine Perroy & Virezel  
a la distance de trois quarts de lieue celle de Biniville  
celle de Mont, Rolle & Gilly demy lieue  
& dix minutes est celle de Binquaux*

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

I I.

I N S T R U C T I O N.

5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école?

*à lire à écrire à chiffrer, le Catéchisme  
des Psaumes & la prière*

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien duré-t-elle?

*On tient l'école toute l'année deux fois par jour  
excepté le samedi qui n'y en a qu'une  
En hiver chaque école dure trois heures. En été plus  
moins selon le nombre des enfants; il y a de plus une  
école le dimanche depuis Pâques à la St. Michel*

7°. Livres élémentaires, lesquels font en usage?

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

9°. Durée de l'école chaque jour?

*Voyez articles six*

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés?

*Les enfans sont distribués  
en deux classes.*

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S.

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

*Le cy devant Baron de Rolle, d'après un examen par  
le Pasteur, en présence de quelques Conseillers*

b. D'où est-il?

*de la Commune du Lieu en la  
vallée du Lac de Joux  
Jacques Joseph Rochat*

c. Son nom

( 3 )

d. Son âge.

*Cinquante deux ans*

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il?

*Six enfans*

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

*depuis vingt neuf ans*

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

*Il a été élevé à Bierre par son père qui y avait des fonds  
qu'il cultivait avec lui, en outre il a appris la profession  
de Cordonnier*

b. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles?

*Il fait la prière le Dimanche, Lire  
les Dimanches de Communions & les Soirs de Jeune  
à l'église de Gilly*

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

*vingt trois*

a. En hiver, }  
b. En été, } soit garçons ou filles.

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S.

13°. Biens & fonds de chaque école.

*L'école ne possède aucun fond mais le  
Régent tient de la Commune un Jardin  
valeur moyenne*

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

*non*

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

*on ne paye rien*

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

*Le Bâtiment de l'école  
est vieux*

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

*Il n'y a qu'une chambre qui sert pour  
l'école pour la prière du Dimanche  
& pour assemblée de Commune*

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

*La Commune*

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
  - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
  - c. Fondations?
  - d. Caisses communales?
  - e. Biens d'église?
  - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
  - g. De biens-fonds?
  - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

*Le Regent tire en argent payé par la Commune 80 L. 160 en ble payé par les pères un quarteron mesure de Morges & en argent 12 bat par enfant une toche de bois*

*rien rien rien rien rien rien rien*

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun font priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

a. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

*N.° 80.*

*Bursin.*

*Un Village.*

*Une Commune.*

*De Bursin.*

*De Rolle.*

*Du Léman.*

*A la Circonférence d'un quart d'heure de l'école de Bursin, il y a quatre maisons soit fermes.*

*omis la Tuilerie de Bursin en 10 minutes de l'école.*

*Bursin Village.*

*Mély ferme.*

*Courtillole ferme.*

*Molard ferme.*

*Vernay Moulin.*

*voyez n.° 2: pour l'éloignement.*

*De Bursin - 45 Enfants.*

*De Mély - - - - - 2 =*

*De la courtillole - 1 =*

*Les habitants du Moulin du Vernay sont Allemands. et vont à l'école Allemande.*